

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/03/2026

Présents : MMES et MM. Roger OLLIER, Philippe WROBEL, Annie BUSANCIC-MERCIER, Vicky RATNIK, Emmanuelle ESCAMEZ, Claudine GUISSEZ, Thierry DOMINIQUE, Marie-Madeleine LOURDIN

Absent excusé : M. Geoffrey ANDRIVON

Secrétaire de séance : M. Philippe WROBEL a été nommé secrétaire de séance.

Date de convocation : 23/02/2026

Le compte-rendu de la réunion du 21/11/2025 a été approuvé.

➤ **VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (CFU)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Philippe WROBEL, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, dressé par M. Roger OLLIER, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		144 856,79	87 583,54		87 583,54	144 856,79
Opérations de l'exercice	215 412,86	242 537,20	67 618,47	124 559,86	283 031,33	367 097,06
TOTAUX	215 412,86	387 393,99	155 202,01	124 559,86	370 614,87	511 953,85
Résultats de clôture		171 981,13	30 642,15			141 338,98
Restes à réaliser				9 419,00		9 419,00
TOTAUX CUMULÉS	215 412,86	387 393,99	155 202,01	133 978,86	370 614,87	521 372,85
RÉSULTATS DÉFINITIFS		171 981,13	21 223,15			150 757,98

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

➤ **LOGEMENTS COMMUNAUX**

• Le logement au-dessus de l'école

Suite à l'annonce parue dans le Comb'in, trois personnes étaient intéressées et ont visité le logement. Tous devaient déposer un dossier comprenant plusieurs documents concernant leur situation notamment professionnelle et la personne se portant garante.

Seule une personne a procuré au maire tous les documents nécessaires à l'examen de sa candidature. Le Conseil municipal a 7 voix Pour et 1 abstention, accepte de louer l'appartement au-dessus de l'école de type T4 situé 4 Grand 'Rue, à compter du 16 mars 2026 à Mme Candice MISSIER, pour un loyer mensuel de 410 €.

• Le studio

Suite au départ de l'ancien locataire du studio fin janvier 2026, Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil qu'il a demandé un devis à l'EI Nicolas MERCIER d'intervenir pour la remise au net de la salle de bains avec la pose d'une toile de verre et la réfection de la peinture dans la salle à manger. Une personne avait visité le logement car intéressée mais cette dernière a trouvé du travail sur Clermont-Ferrand. Une annonce sera déposée dans le Comb'in rapidement.

➤ **SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2026**

Au titre de l'année 2026, le Conseil municipal attribue les subventions communales et participations financières :

Associations	Montant
Amicale Laïque	500
Amicale des Anciens de Buxières/Lapeyrouse	100
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Montaigut	200
Coopérative scolaire (loto)	300
Coopérative scolaire	1 800
Participation voyage de Troisième	360

➤ POINT SUR LES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

- La VMC manquante dans le logement au-dessus de l'école a été installée ainsi que la mise en place d'une sortie de toit pour l'évacuation de celle-ci.
- Tous les travaux de voirie qui avaient débutés courant de l'année passée sont terminés. En supplément, le maire a demandé de résorber la majorité des « nids de poule ».
- Les travaux pour la mise en place de la Fibre ont débuté. Entre le Boisset et Lannet, la pose de poteaux est en cours. M. VICTORIEN M., responsable des travaux concernant la Fibre viendra en mairie le jeudi 5 mars.
- L'entreprise RVB Solaire, en charge de la pose des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école, dans le cadre du programme Solaire Dôme, porté par la communauté de communes du Pays de Saint-Eloy n'a toujours pas pris contact pour intervenir malgré l'envoi du bon de commande par mail le 13/10/2025.
- Les volets roulants de la salle des fêtes dysfonctionnent. Le Maire a pris contact avec La Miroiterie de La Loue qui les avaient installés pour qu'ils viennent sur place.
- Le 19 février dernier, en début de matinée, le maire devait faire le plein du camion communal au Carrefour Market de Saint-Eloy, ayant une caissière seulement le matin. Alors qu'il avait calé les deux portes de l'atelier pour sortir le camion, un fort coup de vent ne lui a pas laissé le temps de fermer les portes que l'une d'elle a chuté suite à la casse d'un des gonds.
Afin de pouvoir remettre la porte en place, il a demandé de l'aide à Vincent Meunier avec son tracteur. Enfin Franck Ballarin ressoudra le gond rapidement.

Roger a demandé à M. Alain Giraudet de rendre la gravillonneuse communale afin de la stocker dans l'atelier.

- Les 7 arbres du Point propre et la haie près du transformateur du bourg ont été taillés par l'entreprise FABOIS de Teilhet.
- Roger est allé récupérer le barnum mis à disposition par la Région d'une dimension de 3 m x 3 m.
- Le permis de construire de M. BERTHON Romain est en instance, les prescriptions mentionnées sur l'arrêté accordant le permis datant de début janvier, sur la distance de l'implantation de la maison à 12 m de la RD 92 met en péril la construction.

➤ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT ELOY (CCPSE)

- Le fonds de concours pour la rénovation du logement au-dessus de l'école d'un montant de 5 000 € a été versé.
- Suite au « marché DPE » porté par la CCPSE, l'entreprise AED GROUPE basée à Clermont a été retenue. Les communes doivent remplir des bons de commande pour que les DPE soient réalisés dans tout leur parc de logement locatif vide ou occupé. Pour BUXIERES, il reste à réaliser ceux du logement T4 situé 11 Grand 'Rue et les 2 logements de l'ancien presbytère.

➤ BUREAU DES ÉLECTIONS POUR LE 15 MARS 2026

Plages horaire			
8 h à 12 h	Roger OLLIER	Emmanuelle ESCAMEZ	Claudine GUISEZ
12 h à 15 h	Philippe WROBEL	Vicky RATNIK	Thierry DOMINIQUE
15 h à 18 h	Geoffrey ANDRIVON	Marie-Madeleine LOURDIN	Annie BUSANCIC-MERCIER

➤ QUESTIONS DIVERSES

Annie BUSANCIC-MERCIER s'est rendue à une réunion sur le périscolaire à Saint Eloy, elle a demandé à la personne en charge de la réunion, si l'agent de la commune en charge de la cantine et de la surveillance des enfants durant ce temps périscolaire devait être titulaire du BAFA, la réponse est « Non » car ce temps est apparenté à de la garderie.

De plus, si le maire est d'accord, cet agent peut aller au city stade avec les enfants durant la pause méridienne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 20 H 30

Le Maire,

Roger OLLIER



Le secrétaire de séance,

Philippe WROBEL

